



Université York Plan de continuité de

Septembre 2022

YORK 

Plan de continuité de l'enseignement de l'Université York

Les directives du ministère des Collèges et Universités (MCU) encouragent les collèges et universités bénéficiant d'une aide publique à publier des plans de continuité de l'enseignement (PCE). Ces PCE doivent comprendre :

1. Des informations sur les protocoles (de santé et de sécurité) à appliquer en cas d'urgence.
2. Des informations sur la continuité de l'apprentissage en cas de perturbation de l'enseignement et de l'apprentissage en personne.

Afin de protéger et de soutenir au mieux la population étudiante, le corps enseignant et le personnel, le PCE de York rassemble en un seul document les ressources de soutien, les procédures, les protocoles et les communications qui orientent les activités actuelles, et les mesures établies et prévues pour la continuité de l'enseignement et de l'apprentissage à appliquer en cas d'urgence.

Ces plans sont conformes aux orientations émises par le ministère des Collèges et Universités, le Bureau du médecin hygiéniste en chef (BMHC), le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences et le Bureau de santé publique de Toronto (TPH). Les exigences, y compris les règlements administratifs municipaux et les directives provinciales, sont régulièrement révisées et le PCE sera mis à jour, si nécessaire, afin de refléter les orientations, les recommandations, les directives et les décisions du moment.

Protocoles de santé et sécurité

Nous avons beaucoup appris durant la pandémie, notamment sur la nature du virus, ses variantes, sa transmissibilité, sa période de communicabilité et sa capacité de provoquer des maladies graves. Il incombe aux personnes de mettre en œuvre et de suivre les mesures de santé publique recommandées pour se protéger et protéger les autres et contribuer à limiter la propagation du virus. La responsabilité personnelle comprend la vaccination complète si les conditions d'admissibilité le permettent; le port d'un masque bien ajusté couvrant le nez, la bouche et le menton, surtout lorsque l'on se trouve à l'intérieur et qu'il est impossible de maintenir une distance physique avec les autres; le lavage et la désinfection fréquente des mains, le fait de se couvrir la bouche et le nez en cas de toux ou d'éternuement et de rester à la maison en cas de maladie. L'adoption systématique de telles pratiques nous permettra de poursuivre nos activités, notamment nos études et notre travail à l'Université York.

Le changement fait partie de la nature du virus et de la pandémie. En respectant les recommandations actuelles des autorités de santé publique, et comme cela a été prouvé depuis l'été 2021, l'Université York est en mesure d'assurer ses activités sur le campus en personne, y compris l'enseignement, les laboratoires de recherche, les studios, les résidences et les bureaux administratifs. Ce faisant, York *recommande vivement* l'application systématique des pratiques de santé publique afin d'assurer le bien-être de la communauté et de protéger sa propre santé et celle des autres.

En réponse à des épidémies majeures d'infection par la COVID et si les conditions de santé publique se dégradent à tel point que les responsables de la santé publique exigent que les rassemblements en personne soient interrompus, l'Université déterminera si et/ou quels changements sont nécessaires. Dès que la situation de la santé publique s'améliorera, les activités reprendront sur les campus. Tout changement à l'échelle du campus sera effectué en fonction des directives de santé publique en tant que réponse d'urgence limitée dans le temps. Les décisions relatives au statut de campus seront basées sur les recommandations du Comité directeur de la COVID à l'Université. Ce comité est orienté par un grand nombre de groupes consultatifs représentant chacune des fonctions académiques, opérationnelles et d'emploi de l'Université. La Table de coordination de la santé est orientée par un large éventail de professionnels de la santé publique et de la médecine. Les deux groupes examinent de façon concertée et font des recommandations basées sur (mais sans s'y limiter) :

- La santé publique et les conseils et orientations du gouvernement (fédéral, provincial, municipal)
 - Les données et tendances épidémiologiques locales
 - La capacité et les besoins opérationnels
- Les mesures pour le bien-être de la communauté de l'Université York :
 - **Politique de vaccination** : Vaccination complète des membres de la communauté et des visiteurs des campus de York. La preuve de la vaccination doit être téléchargée dans [YU Dépistage](#). Bien que la Politique de vaccination de York soit actuellement une simple recommandation, elle peut redevenir obligatoire si les conditions de santé publique l'exigent.

- **[Cliniques de vaccination](#)** : L'Université York s'associe régulièrement au ministère de la Santé et aux unités de santé publique au cours de l'année pour offrir des cliniques de vaccination à la communauté de York sur les campus Keele, Glendon et Markham. Les dates et les heures seront annoncées dans YFile, sur le site Web Mieux ensemble et sur les médias sociaux de York.
- **[Masques](#)** : Les masques N95, KN95 et les masques à 3 ou 4 épaisseurs ajustés étroitement au visage sont fortement recommandés dans tous les espaces clos, surtout lorsque la distanciation physique est impossible. Des [distributeurs automatiques](#) proposant des masques chirurgicaux jetables à 3 plis et des masques N95 sont situés sur les deux campus afin de rendre les masques facilement accessibles aux membres de la communauté à un prix minime afin d'en assurer le recyclage.
- **[Trousse de dépistage rapide de la COVID-19 sur les campus](#)** : Des trousse d'autodépistage à utiliser chez soi sont à la disposition des membres de la communauté de York sur les campus Keele et Glendon (pour la population étudiante, le corps professoral et le personnel).
- **[Filtration de l'air de qualité hospitalière](#)** : Les systèmes de filtration de l'air fonctionnent en tout temps pour assurer la circulation de l'air dans les bâtiments de York. Le personnel effectue un entretien préventif régulier de tous les systèmes de circulation d'air, y compris le remplacement fréquent des filtres. La ventilation centralisée de l'Université respecte ou dépasse actuellement les normes fixées par l'American Society of Heating, Refrigerating and Air-Conditioning Engineers (ASHRAE).
- **Distanciation physique** : La COVID-19 est un virus transmis par l'air. Nous encourageons les membres de la communauté à être conscients de l'espace personnel de chacun et, dans la mesure du possible, à maintenir une distance de deux mètres. Lorsque cela n'est pas possible, les personnes sont encouragées à porter un masque.
- **[YU Dépistage](#)** : Cet outil en ligne est à la disposition de tous les membres de la communauté de l'Université York et de ses invités pour permettre l'autodépistage des personnes qui sont positives à la COVID-19, qui se sentent malades, qui présentent des symptômes de la COVID-19 ou ont peur d'avoir été exposées à la COVID-19. Il convient de remplir YU Dépistage avant de se rendre sur le campus, surtout en cas de symptômes, afin de bénéficier du soutien de l'équipe de gestion des cas et des contacts pour les étudiants et du Service Employee Well-Being pour le corps professoral et le personnel. Cet outil est également utilisé pour téléverser la preuve de la vaccination.
- **[Gestion de cas](#)** : Elle est offerte par l'Université, conformément aux dernières directives du Bureau de santé publique de Toronto, du ministère de la Santé, de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail et du ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences.

Le site [Mieux ensemble](#) est la source principale d'informations sur la COVID-19 à l'Université York. Il énonce les mesures prises par l'Université York et fournit des informations sur la santé et la sécurité ainsi que des conseils pour protéger votre santé et celle des autres. Le site oriente également des auditoires précis vers des informations pertinentes relatives à des domaines d'activité.

ANNEXE A

Activités de l'Université York dans le contexte actuel de la santé publique	
Vaccination Série complète de vaccins, y compris des rappels en cas d'admissibilité	Fortement recommandé
YU Dépistage Téléverser son statut vaccinal; questionnaire d'autodépistage	Fortement recommandé
Masques N/KN95, masque chirurgical à 3 ou 4 plis, bien ajusté sur le nez, la bouche et le menton afin de ne pas laisser passer l'air. Portés dans toutes les zones où une distance de 2 mètres ne peut être maintenue.	Fortement recommandé
Enseignement général	En personne/sur le campus et à distance. Nombre de participants non plafonné. Pas de décalage requis à l'horaire
Examens/évaluations	Principalement en personne/sur le campus
Installations	Aucune restriction d'accès et aucune fermeture des installations du campus à part l'obligation de dépistage quotidien et les règlements de santé publique applicables, y compris les limites de densité.

Présence du personnel/corps professoral sur les campus	Présence en personne ou sur le campus sans restriction pour le corps professoral. Utilisation de YU Dépistage fortement recommandée
Recherche sur le campus	Recherche autorisée dans le cadre de plans d'éthique, de santé et de sécurité approuvés, et dans le respect de toutes les réglementations applicables en matière de santé publique.
Recherche avec des participants humains (sur/hors campus)	Reprise de la recherche en personne avec des participants humains dont l'éthique et les plans de santé et de sécurité ont été approuvés.
Bibliothèques	Gamme complète de services et de ressources de la bibliothèque disponibles sur les campus Keele et Glendon sur la base des directives de santé publique selon les besoins.
Événements et rassemblements	Uniquement lorsque cela est autorisé pour les installations avec ou sans personnel, dans les limites de la capacité du bâtiment, le cas échéant.
Services alimentaires	Possibilité de manger à l'intérieur et à l'extérieur
Densité du campus et capacité d'occupation des bâtiments	Limites de capacité habituelles